



Rue de Lodelinsart, 53  
6040 JUMET

## **Procès-verbal du Conseil d'administration du 5 septembre 2010 en l'hôtel de ville de Leuze.**

### Sont présents :

Messieurs Fabrice GROBELNY, Pierre VAN de VELDE, Raymond van MELSEN, Claudio PIACENTINI, Jean HUCHON, Renaud BARREAU, Damien ANDRÉ, Ivan WERNER et Jean-Christophe THIRY, administrateurs.

Monsieur André BREDA, membre d'honneur.

Madame Laetitia HEUVELMANS, invitée.

### Sont excusés:

Messieurs Daniel HALLEUX et Marc HANSET.

## **1, Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 19 juin 2010.**

Le procès-verbal est approuvé.

## **2, Fonctionnement interne de la FEFB.**

Le conseil examine les décisions de l'assemblée générale de la FRBE du 5 juin 2010 et du conseil d'administration de la FRBE du 21 juillet 2010 modifiant l'exercice social de la FRBE et augmentant la cotisation de 7,36 à 10 EUR par joueur affilié. Le conseil examine aussi le rapport de Daniel Halleux du 24 août 2010 et tient compte du fait que la cotisation due à la FRBE sera peut-être augmentée à 12 EUR lors de l'assemblée générale du 18 septembre.

En fonction de ces éléments, le conseil estime qu'il est souhaitable que la FEFB change elle aussi les dates de son exercice social et propose une augmentation des cotisations des joueurs francophones.

A cette fin, le conseil convoquera une assemblée générale extraordinaire de la FEFB le samedi 13 novembre et lui proposera d'adopter les modifications suivantes :

- l'exercice social qui commence le 1<sup>er</sup> janvier 2011 se terminera le 31 août 2011,
- ensuite les exercices sociaux de la FEFB commenceront le 1<sup>er</sup> septembre pour se terminer le 31 août de chaque année.
- la cotisation de chaque joueur affilié sera augmentée de 3 ou de 5 EUR (selon la décision prise par l'assemblée générale de la FRBE du 18 septembre).

Si l'assemblée générale de la FEFB adopte ces mesures :

- la FEFB ASBL prendra en charge l'augmentation de cotisation FRBE pour la période du 01/09/2010 au 31/12/2010,
- les affiliations ultérieures au 31 mai seront valables jusqu'au 31 août de l'année suivante.

### **3, Situation de la FRBE.**

Le conseil aborde l'attribution du titre de champion de Belgique Experts à Mher Hovhanisian et non à Pascal Vandervoort, 1<sup>er</sup> ex aequo.

La FEFB proposera à la prochaine assemblée générale ordinaire de la FRBE que le Règlement des tournois de celle-ci soit modifié afin que les critères d'attribution du titre de champion de Belgique soient les mêmes pour tous les championnats de Belgique organisés par la FRBE.

Le conseil débat de l'assemblée générale de la FRBE qui va avoir lieu le 18 septembre.

Il réaffirme sa position que l'augmentation de la cotisation à 12 EUR est plus que jamais nécessaire au bon fonctionnement de la FRBE.

Pour ce qui est de la structure de la fédération belge, le conseil constate un début d'évolution du point de vue de la VSF vers une fédération de clubs mais il restera très attentif à éviter les concentrations de voix dans les mains de quelques délégués lors des assemblées générales.

### **4, Rapport du responsable de la jeunesse.**

Jean Herman et Florian Pierard ont vaillamment défendu les couleurs francophones belges lors du championnat du monde des moins de 20 ans en Pologne.

Une formation du club des 7 et une du club des 7 Benjamins est prévue en octobre.

François Godart a communiqué à Jean sa décision de ne pas faire partie du club des 7. Le conseil en prend acte et décide en conséquence que François Godart ne sera pas éligible aux sélections et aux aides proposées aux membres du club des 7.

Jean est chargé de chiffrer le budget nécessaire à la création d'une compétition par équipes réservée aux jeunes francophones.

Une cellule d'organisation va être mise en place pour conseiller le club organisateur des championnats francophones de la jeunesse en 2011.

Namur a confirmé son intention d'organiser une étape du circuit JEF.

Le projet 2010 de formation des jeunes de la Ligue du Brabant wallon a été rentré et le conseil décide de l'approuver malgré la date tardive.

### **5, Rapport du Directeur des tournois.**

L'organisation des championnats individuels francophones 2011 par le CREB est confirmée.

Le CREB demande de pouvoir adopter une cadence plus rapide. Renaud fera une proposition de modification du Règlement des tournois pour l'assemblée générale du 13 novembre.

Cemil Gulbas n'a pas représenté la FEFB au Festival de la francophonie à Arvier, Renaud doit le rencontrer afin d'en éclaircir les raisons.

L'Interligues 2010 a lieu dans une semaine. A ce jour deux ligues sont en ordre d'inscription (Bruxelles, Hainaut). Mais Namur-Luxembourg, le SVDB et les fonctionnaires de l'Union Européenne à Bruxelles ont fait savoir qu'ils participeraient à la compétition.

Le conseil décide que les prix seront répartis au minimum entre les deux meilleures équipes adultes et les deux meilleures équipes jeunes.

Les frais de l'arbitre sont pris en charge par la FEFB.

Devant la difficulté de certaines ligues, même actives, à former des équipes, le conseil se

demande si une réduction du nombre de joueurs par équipe est une solution.

Concernant les interclubs francophones 2011, Renaud fera une proposition de modification du Règlement des tournois pour la prochaine assemblée générale afin d'éviter que deux équipes d'un même club puissent se retrouver en division 1 à l'issue de la compétition 2011.

Dans une certaine précipitation, Kevin Noiroux a été sélectionné par l'organisateur comme joueur représentant la FEFB au tournoi à normes de MI du SVDB. Le conseil demande à Fabrice de rappeler au SVDB que la sélection se fait, même dans l'urgence, via le directeur des tournois de la FEFB. Le conseil regrette que des joueurs comme Marc Geenen ou François Godart, qui ont déjà une ou plusieurs normes de MI, n'ont pas été contactés. Cela étant dit, le conseil salue la bonne performance de Kevin Noiroux et la norme décrochée par Stéphane Hautot et décide de verser au SVDB le subside promis.

## **6. Rapport du trésorier.**

Claudio fait le point sur la situation financière de la FEFB. Il est chargé de préparer pour le 13 novembre un projet de budget pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 août 2011.

Les autres éléments de son rapport ont été traités au point 2.

## **7. Rapport du responsable à l'immatriculation et au classement.**

Dans son rapport daté du 24 août, Daniel estime que son mandat de secrétaire au classement et à l'immatriculation de la FEFB n'a plus de raison d'être puisque ce sont des tâches communes avec celles de responsable au classement de la FRBE. Daniel fait part de son intention de démissionner.

En accord avec Damien, l'actuel titulaire du poste, le conseil propose à Daniel de devenir le Webmaster de la FEFB. Le bon fonctionnement et la convivialité du site web de la FEFB sont très importants et Damien a peu de temps à y consacrer vu ses autres attributions.

Le reste du rapport de Daniel a été traité au point 2.

## **8. Rapport du responsable du Vade Mecum, de l'arbitrage et du site web.**

Damien a mis en ligne sur le site de la FEFB une mise à jour du Vade Mecum 2009. Il compte faire une nouvelle édition complète en 2011.

A ce jour, il a reçu une seule demande pour organiser des cours d'arbitrage.

Raymond demande que les données sur le site web de la FEFB soient mises à jour plus régulièrement (les tournois anciens ne doivent plus apparaître en première page) et que les rubriques y apparaissent plus clairement (par exemple les critères de soutien aux organisations sont difficiles à trouver sous l'onglet « présidence »).

Pour ce qui est du Forum de la FEFB, Jean interviendra afin que cessent les provocations gratuites, sans prendre position sur le fond.

## **9. Rapport du responsable des relations publiques.**

Raymond présente son rapport.

Un cycle de formation de Moniteurs a eu lieu du 21 août au 4 septembre. Aucun des candidats n'a réussi en raison de leur difficulté à expliquer les concepts théoriques du jeu d'échecs.

Les stages ADEPS de juillet et d'août d'initiation ou de perfectionnement au jeu d'échecs se sont très bien passés et à la demande de Raymond, le conseil accorde à Régis Grandgagnage et Xavier Mastalerz –qui ont assuré l'animation de plusieurs de ces stages- le brevet de moniteur.

Le dossier de la reconnaissance des échecs comme sport par la Communauté française se trouve dans une situation paradoxale : l'administration a confirmé le refus de reconnaissance dans un courriel plus que laconique du 19 août et en même temps, elle a fait procéder à un contrôle antidopage dans le cadre du T.I.P.C. Le conseil charge Raymond et Jean-Christophe d'écrire une lettre au Ministre compétent afin qu'il tire les conséquences de l'action de son administration.

Jean-Christophe est également chargé d'étudier les modifications à apporter aux règlements de la FEFB pour se conformer aux décrets sur le sport.

Raymond rappelle que l'A.I.S.F. peut fournir une aide administrative pour l'organisation de projets concrets par la FEFB.

### **10, Rapport du rédacteur en chef du Pion f.**

Le pion f 147 va sortir ce mois-ci. Il comprendra notamment la communication de la FRBE sur son changement d'exercice social.

### **11, Tour des Ligues.**

#### Bruxelles-Capitale.

Raymond fait part que l'Interligues et le Mémorial Tonoli ont lieu tous les deux le 12 septembre, il souhaite une pleine réussite aux deux événements qui s'adressent à un public différent.

#### Hainaut.

Claudio félicite Thibault Réal vainqueur du championnat du Hainaut.

Le Chess Club Zen est en voie de dissolution.

Un nouveau club est envisagé à Chapelle-Lez-Herlaimont, il s'appellerait le Celtic.

Cédric Dupuis ne peut plus représenter le Hainaut au Comité Sportif d'Appel puisque son club ne fait plus partie de la Ligue. La Ligue n'a pas encore désigné de remplaçant.

#### Namur-Luxembourg.

Laetitia communique les dates du championnat individuel de la Ligue : d'octobre à décembre.

### **12, Divers.**

**La prochaine réunion du conseil d'administration de la FEFB aura lieu le samedi 13 novembre 2010 à 10h dans les nouveaux locaux du club de Charleroi.**

**Une assemblée générale extraordinaire de la FEFB aura lieu au même endroit à 14h.**

Jean-Christophe THIRY, secrétaire.